

RCS : DRAGUIGNAN

Code greffe : 8302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DRAGUIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00951

Numéro SIREN : 832 571 111

Nom ou dénomination : 510 LOCATION

Ce dépôt a été enregistré le 07/11/2023 sous le numéro de dépôt 6798



HC/2017 B 00951

SARL SUD PROVENCE CONSEIL -Expertise Comptable-
236 RUE SAINT HONORAT
83510 LORGUES

Nos références : HC/2017 B 00951

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

CONCERNANT :

Forme juridique : Société à responsabilité limitée à associé unique

Dénomination sociale : 510 LOCATION

Siège social ou établissement principal (pour société étrangère) :

Zone Industrielle Saint-Hermentaire
309 AVENUE DE L'EUROPE
83300 DRAGUIGNAN

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° 832571111 R.C.S Draguignan

Le greffier soussigné constate le 07/11/2023 le dépôt, arrivé au greffe le 24/10/2023, enregistré sous le numéro 2023/6798, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 31/12/2022

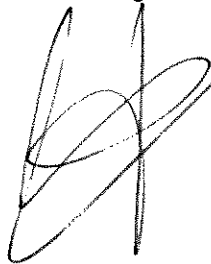
Récépissé délivré le 07/11/2023

Maître Cécile LESTOURNELLE-HALLEZ

Maître Odile GIULIANO



Certifié conforme
à l'original



GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE

07 NOV. 2023

2003/6798

510 LOCATION

Sarl Unipersonnelle au Capital de 360.000 Euros

**309, Avenue de l'Europe
Zone Industrielle Saint-Hermentaire
83300 - DRAGUIGNAN**

N° SIRET : 832 571 111 00018
Code NAF : 7739 Z

ETATS FINANCIERS

AU 31 DECEMBRE 2022

S **UD PROVENCE**
CONSEILS

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE

236, Rue Saint-Honorat – Le Campus – 83510 LORGUES

Lignes Téléphoniques : 04.94.85.14.83. et 04.94.39.50.50.

Télécopie : 04.83.43.07.66. – Courriel : info@sp-conseils.com

* * * * *

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 22.500 €
RCS DRAGUIGNAN 451.793.087 – TVA INTRACOM : FR 19.451.793.087 – NAF : 6920 Z
MEMBRE DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES – REGION P.A.C.A.

BILAN ACTIF – PASSIF
COMPTE DE RESULTAT

SARLU 510 LOCATION

309 Avenue de l'Europe
Zone Indust. Saint Hermentaire
83300 DRAGUIGNAN

SOMMAIRE

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Détail des comptes bilan actif passif*
- *Détail Compte de résultat*

SUD PROVENCE CONSEILS

236 Rue Saint-Honorat

Le Campus

83510 LORGUES

04.94.85.14.83.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	66 659		66 659	66 659		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	361 310	221 986	139 324	168 629	29 306	17.38
	Autres immobilisations corporelles	115 734	59 385	56 349	37 596	18 754	49.88
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	311		311	311		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	8 344		8 344	6 821	1 523	22.32
Total II		552 358	281 371	270 987	280 016	9 029	3.22
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	166 231		166 231	128 281	37 949	29.58
	Avances et acomptes versés sur commandes	28 514		28 514		28 514	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	389 152	26 313	362 839	565 818	202 979	35.87
	Autres créances	56 423		56 423	65 911	9 487	14.39
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	189 762		189 762	58 695	131 068	223.30
	Charges constatées d'avance (3)	29 649		29 649	28 156	1 493	5.30
	Total III	859 732	26 313	833 418	846 860	13 441	1.59
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 412 090	307 684	1 104 405	1 126 876	22 471	1.99

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0-

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 360 000)	360 000	360 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	36 000	36 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	60 000	60 000		
	Report à nouveau	38 943	38 581	363	0.94
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	122 936	36 363	86 573	238.08
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	617 880	530 943	86 936	16.37
AUTRES FONDS PROPRES					
	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS					
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	98 680	141 657	42 977	30.34
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	4 452	13 630	9 178	67.34
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	60 921	39 825	21 096	52.97
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	224 922	244 454	19 531	7.99
	Dettes fiscales et sociales	91 154	54 295	36 859	67.89
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	6 397	102 071	95 674	93.73
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	486 526	595 933	109 407	18.36
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 104 405	1 126 876	22 471	1.99

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

431 038

497 352

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	5 462 868	40 700	5 503 568	3 233 611		2 269 957	70.20
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 194 472	250	1 194 722	1 178 891		15 831	1.34
Chiffre d'affaires NET	6 657 340	40 950	6 698 290	4 412 502		2 285 788	51.80
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			833	4 000		3 167	79.17
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			19 762	64 892		45 130	69.55
Autres produits			2 772	177		2 594	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			6 721 657	4 481 571		2 240 086	49.98
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			4 540 576	2 712 972		1 827 604	67.37
Variation de stock (marchandises)			37 949	54 571		16 622	30.46
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			1 497 305	1 264 173		233 132	18.44
Impôts, taxes et versements assimilés			22 476	32 387		9 911	30.60
Salaires et traitements			332 983	301 280		31 702	10.52
Charges sociales			67 307	54 692		12 614	23.06
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			78 461	86 494		8 033	9.29
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			19 971	10 268		9 702	94.49
Dotations aux provisions							
Autres charges			55 393	33 507		21 887	65.32
Total des Charges d'exploitation (II)			6 576 521	4 441 202		2 135 319	48.08
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			145 136	40 369		104 766	259.52
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022	31/12/2021	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3	39	36	93.06
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	3	39	36	93.06
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	2 201	3 922	1 720	43.87
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	2 201	3 922	1 720	43.87
2. Résultat financier (V-VI)	2 199	3 883	1 684	43.37
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	142 937	36 487	106 450	291.75
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		10 824	10 824	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	28 000	32 001	4 001	12.50
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	28 000	42 825	14 825	34.62
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 006	2 853	1 847	64.74
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	10 719	30 973	20 254	65.39
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	11 725	33 827	22 102	65.34
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	16 275	8 998	7 277	80.87
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	36 276	9 122	27 154	297.68
Total des produits (I+III+V+VII)	6 749 659	4 524 435	2 225 225	49.18
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 626 723	4 488 072	2 138 651	47.65
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	122 936	36 363	86 573	238.08
	359 679	340 714		

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Informations en matière de crédit bail	X
--	---

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Résultats financiers des cinq derniers exercices	X
--	---

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 104 405.29 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 6 698 289.64 Euros et dégageant un bénéfice de 122 936.26 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	66 659		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	331 869		30 577
Installations générales agencements aménagements divers	20 716		7 467
Matériel de transport	54 382		39 700
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 785		884
TOTAL	411 752		78 628
Autres titres immobilisés	311		
Prêts, autres immobilisations financières	6 821		1 523
TOTAL	7 132		1 523
TOTAL GENERAL	485 543		80 150

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			66 659	66 659
TOTAL				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		1 136	361 310	361 310
Installations générales agencements aménagements divers			28 183	28 183
Matériel de transport		12 200	81 882	81 882
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			5 669	5 669
TOTAL		13 336	477 044	477 044
Autres titres immobilisés			311	311
Prêts, autres immobilisations financières			8 344	8 344
TOTAL			8 655	8 655
TOTAL GENERAL		13 336	552 358	552 358

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	163 240	59 271	524	221 986
Installations générales agencements aménagements divers	9 984	3 975		13 959
Matériel de transport	28 373	14 442	2 093	40 721
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 931	774		4 705
TOTAL	205 527	78 461	2 617	281 371
TOTAL GENERAL	205 527	78 461	2 617	281 371

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	59 271				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 975				
Matériel de transport	14 442				
Matériel de bureau informatique mobilier	774				
TOTAL	78 461				
TOTAL GENERAL	78 461				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	16 109	19 971	9 767		26 313
TOTAL	16 109	19 971	9 767		26 313
TOTAL GENERAL	16 109	19 971	9 767		26 313
Dont dotations et reprises d'exploitation		19 971	9 767		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	8 344	0	8 344
Clients douteux ou litigieux	44 807	44 807	
Autres créances clients	344 345	344 345	
Taxe sur la valeur ajoutée	25 968	25 968	
Débiteurs divers	30 455	30 455	
Charges constatées d'avance	29 649	29 649	
TOTAL	483 568	475 224	8 344

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	99	99		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	98 581	43 093	55 488	
Fournisseurs et comptes rattachés	224 922	224 922		
Personnel et comptes rattachés	9 641	9 641		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	18 325	18 325		
Impôts sur les bénéfices	25 419	25 419		
Taxe sur la valeur ajoutée	30 267	30 267		
Autres impôts taxes et assimilés	7 502	7 502		
Groupe et associés	4 452	4 452		
Autres dettes	6 397	6 397		
TOTAL	425 605	370 117	55 488	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	42 934			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	250.0000	720	720		1 440

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	77 560
Total	77 560

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	99
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 636
Dettes fiscales et sociales	19 147
Total	38 881

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	29 649
Total	29 649

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			1 237 886	440 029	1 677 915
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			517 243	138 865	656 107
- exercice			224 444	92 593	317 037
Total			741 686	231 458	973 144
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			236 042	85 882	321 924
- entre 1 et 5 ans			361 693	148 226	509 919
Total			597 735	234 108	831 843
Valeur résiduelle					
- à un an au plus			572	1 412	1 984
- entre 1 et 5 ans			13 917	4 157	18 074
Total			14 489	5 569	20 058

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	180 000	180 000	360 000	360 000	360 000
Nbre des actions ordinaires existantes	720	720	1 440	1 440	1 440
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 694 005	2 845 230	3 248 550	4 412 502	6 698 290
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	264 938	239 984	268 964	111 375	247 877
Impôts sur les bénéfices	47 662	43 469	47 949	9 122	36 276
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	130 704	123 439	138 197	36 363	122 936
Résultat distribué					36 000
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	301.77	272.94	153.48	71.01	146.95
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	181.53	171.44	95.97	25.25	85.37
Dividende distribué à chaque action					25.00
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	2	6	6	10	11
Montant de la masse salariale de l'exercice	136 081	221 007	217 386	301 280	332 983
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	9 760	31 406	45 757	54 692	67 307

DOSSIER FISCAL

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012022	et clos le	31122022	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☒
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
SARLU 510 LOCATION			309 Avenue de l'Europe Zone Indust. Saint Hermentaire 83300 DRAGUIGNAN		
SIRET 8 3 2 5 7 1 1 1 0 0 0 1 8					
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		

RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					

B ACTIVITÉ					
Activités exercées Location et vente d'engins matériels outils Si vous avez changé d'activité, cocher la case					

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal					
Bénéfice imposable à 15%	42 500	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés	Bénéfice imposable au taux normal	122 003	Déficit
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%			
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A			
Entreprises nouvelles, art 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A		Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies			
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :					
dans le secteur productif, art. 244 quater W					

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%					

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%					

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS C6C/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquièmes C-I-1), cocher la case ci-contre					
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour soucrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée				Nom NIF	
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquièmes C-I-2), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe				Nom NIF	

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?					
OUI	☒	NON		Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liaisons fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
SUD PROVENCE CONSEILS 2-6 Rue Saint Pierre Le Campus 83510 LORGNE			
Tél: 04.94.85.14.83.		Tél:	

O: A/OMGA (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD) (cocher la case correspondante)		Identité du déclarant:	
Nom et adresse du C/ A/OMGA ou du viséur conventionné:		Date:	Lieu
		15/06/2023	DRAGUIGNAN
N° d'agrément du C/ A/OMGA/viséur conventionné		Qualité et nom du signataire:	Gérant associé unique
		Signature	CHAKIR Adille
Examen de conformité fiscale (ECF)			

N° 2065 bis
2023

REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES						
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	36 000	payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions					e	
autres que celles visées en (a),					f	
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	36 000
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis (5)					Tota (a à h)	36 000

[illegible]

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

TRANSMITTATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)

MOINS VALEUR A LONG TERME IMPOSÉES A	0 %	15 %	18 %
--------------------------------------	-----	------	------

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
---	--	--	--

[illegible]

MVLT restant à reporter			
-------------------------	--	--	--

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des droits et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice



RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2022 ou exercice
du 01/01/2022

Désignation de l'entreprise SARIU 510 LOCATION

Adresse 309 Avenue de l'Europe Zone Indust. Saint Hermentaire 83300 DRAGUIGNAN au 31/12/2022

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLETE			
1	CHAKIR Adille Gérant				676 Route de Saint Antonin Lieudit Sourc			
2					83510 LORGUES			
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
52 339				52 339	3 084			55 423
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
** 52 339				52 339	3 084			55 423

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	10
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	1 68
Total	3 840
	4 008

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①)

Total des dépenses		Bénéfices imposables ②	
- de l'exercice 2022 (total col.9 + total col.10) ⑩	59 431	- de l'exercice 2022 ⑪	147 222
- de l'exercice précédent ⑪		- de l'exercice précédent ⑫	

Nom et qualité du signataire

CHAKIR Adille
Gérant associé unique

A DRAGUIGNAN

le 15/06/2023

Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

1 2

12

Néant ☐ *

				Exercice N clos le. N-1		13 1 1 2 2 0 2 2 1 13 1 1 2 2 0 2 1 1			
		Brut		Amortissements, provisions		Net		Net	
		1		2		3		4	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA							
	Frais d'établissement *	AB		AC					
	Frais de développement *	CX		CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG					
	Fonds commercial (I)	AH	66 659	AI		66 659		66 659	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
	Terrains	AN		AO					
	Constructions	AP		AQ					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	361 310	AS	221 986	139 324		168 629	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	AT	115 734	AU	59 385	56 349		37 596	
	Immobilisations en cours	AV		AW					
	Avances et acomptes	AX		AY					
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
	Autres participations	CU		CV					
	Créances rattachées à des participations	BB		BC					
	Autres titres immobilisés	BD	311	BE		311		311	
	Prêts	BF		BG					
	Autres immobilisations financières*	BH	8 344	BI		8 344		6 821	
	TOTAL (II)	BJ	552 358	BK	281 371	270 987		280 016	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM					
	En cours de production de biens	BN		BO					
	En cours de production de services	BP		BQ					
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS					
	Marchandises	BT	166 231	BU		166 231		128 281	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	28 514	BW		28 514			
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	389 152	BY	26 313	362 839		565 818	
	Autres créances (3)	BZ	56 423	CA		56 423		65 911	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE					
DIVERS	Disponibilités	CF	189 762	CG		189 762		58 695	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	29 649	CI		29 649		28 156	
	TOTAL (III)	CJ	859 732	CK	26 313	833 418		846 860	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN							
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 412 090	IA	307 684	1 104 405		1 126 876	
	Renvois : (I) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(0)	(3) Part à plus d'un an :	CR	
	Clause de réserve		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Dossier N° 316LOC en Euros.

* Dossier N° 510LOC en Euros.

Désignation de l'entreprise : SARLU 510 LOCATION

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 3.60 000.....)	DA	360 000		360 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	36 000		36 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	60 000		60 000
	Report à nouveau	DH	38 943		38 581
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	122 936		36 363
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	617 880		530 943
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	98 680		141 657
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	4 452		13 630
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	60 921		39 825
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	224 922		244 454
	Dettes fiscales et sociales	DY	91 154		54 295
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	6 397		102 071
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	486 526		595 933	
	Ecarts de conversion passif *	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 104 405		1 126 876	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	431 038		497 352
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Designation de l'entreprise :		SARL 510 LOCATION				Néant ☐	
		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	5 462 868	FB	40 700	FC	5 503 568
	Production vendue	FD		FE		FF	
		biens*					
	services*	FG	1 194 472	FH	250	FI	1 194 722
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	6 657 340	FK	40 950	FL	6 698 290
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	833
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	19 762
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 772
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	6 721 657
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	4 540 575
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(37 949)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 497 305
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	22 476
	Salaires et traitements*					FY	332 983
	Charges sociales (10)					FZ	67 307
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA	70 461	86 494
			- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC	19 971	10 268		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD					
	Autres charges (12)	GE	55 393	33 507			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	145 136
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	39
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	3
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 201
	Différences négatives de change					GS	3 922
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	2 201
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(2 199)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	142 937

Désignation de l'entreprise : SARLU 510 LOCATION

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA		10 824		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	28 000	32 001		
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	28 000	42 825		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	1 006	2 853		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	10 719	30 973		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	11 725	33 827		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	16 275	8 998		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	36 276	9 122		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	6 749 659	4 524 435		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	6 626 723	4 488 072		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	122 936	36 363		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO				
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY				
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG				
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP	359 679	340 714		
			- Crédit bail immobilier							HQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									RD			
	(9)	Dont transferts de charges									A1	9 996	34 020	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)							(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6		obligatoires	A9						
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			A8		dont cotisations Madelin	A7						
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N			
Cf état annexe										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
										11 725		28 000		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N				
										Charges antérieures		Produits antérieurs		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE DÉCLARATION 2053

Désignation de l'entreprise :

31/12/2022

[illegible]

Dossier N° 510LOC en Euros.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARLU 510 LOCATION

Néant *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste
INCO	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CZ		D8	D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD	66 659	KE	KF
CORP	Terrains			KG		KH	KI
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ		KK	KL
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM		KN	KO
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants M2]	KP		KQ	KR
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants M3]	KS	331 869	KT	KU
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *		KV	20 716	KW	KX
		Matériel de transport *		KY	54 382	KZ	LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	4 785	LC	LD
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI	LJ
	Avances et acomptes			LK		LL	LM
	TOTAL III			LN	411 752	LO	LP
							78 628
FIN	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	8T
	Autres participations			8U		8V	8W
	Autres titres immobilisés			1P	311	1R	1S
	Prêts et autres immobilisations financières			1T	6 821	1U	1V
	TOTAL IV			LQ	7 132	LR	LS
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			0G	485 543	0H	0J
							80 150
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	
				par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence
INCO	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN	CO	D0	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO	LV	LW	IX
CORP	Terrains			IP	LX	LY	LZ
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA	MB	MC
		Sur sol d'autrui		IR	MD	ME	MF
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS	MG	MH	MI
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ	MK	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU	MM	MN	MO
		Matériel de transport		IV	MP	MQ	MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS	MT	MU
		Emballages récupérables et divers *		IX	MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours			MY	MZ	NA	NB
	Avances et acomptes			NC	ND	NE	NF
	TOTAL III			IY	NG	NH	NI
							477 044
FIN	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ	0U	07	0W
	Autres participations			10	0X	0Y	0Z
	Autres titres immobilisés			11	2B	2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières			12	2E	2F	2G
	TOTAL IV			13	NJ	NK	2H
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			14	0K	0L	0M
							552 358
							552 358

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARLU 510 LOCATION

Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement		CY	EL	EM	EN
Fonds commercial		RE	RF	RI	RJ
Autres immobilisations incorporelles		PE	PF	PG	PH
TOTAL I		RK	RM	RN	RO
Terrains		PI	PJ	PK	PL
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	PW	PX	PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	QA	QB	QC
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	QE	QF	QG
	Matériel de transport	QH	QI	QJ	QK
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	QM	QN	QO
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS	QT
	TOTAL II	QU	QV	QW	QX
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	QP	QQ	QR

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	P1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst.général.agenc. et am.des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst.général.agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO
TOTAL III							
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		
					Total général non ventilé (NW - NY)	NZ	

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Cegid Quader

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARLU 510 LOCATION

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	02		03		04		05	
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières(1)*	06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	16 109	6U	19 971	6V	9 767	6W	26 313	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	16 109	TY	19 971	TZ	9 767	UA	26 313	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	16 109	UB	19 971	UC	9 767	UD	26 313
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	19 971	UF	9 767				
	- financières		UG		UH					
	- exceptionnelles		UJ		UK					

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SARLU 510 LOCATION

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières	UT	8 344	UV	(0)	UW	8 344			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	44 807		44 807					
	Autres créances clients	UX	344 345		344 345					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI								
	Personnel et comptes rattachés	UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	25 968		25 968				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN							
		Divers	VP							
	Groupe et associés (2)	VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	30 455		30 455					
	Charges constatées d'avance	VS	29 649		29 649					
	TOTAUX		VT	483 568	VU	475 224	VV	8 344		
	RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE								
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF								

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	99		99						
	à plus de 1 an à l'origine	VH	98 581		43 093		55 488				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	224 922		224 922						
Personnel et comptes rattachés		8C	9 641		9 641						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	18 325		18 325						
Etat et autres	Impôts sur les bénéfices	8E	25 419		25 419						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	30 267		30 267						
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	7 502		7 502						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	4 452		4 452						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	6 397		6 397						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	425 605	VZ	370 117		55 488				
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	42 934	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARLU 510 LOCATION

Néant ☐ *

Exercice N, clos le :

3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 2

I. RÉINTEGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés				
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE 3 499
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG 522
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(... Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	RB)
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX
	Amendes et pénalités	WJ	270	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				

Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7
------------	--	----	--	--	----

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'IR)			
		- imposées au taux de 0 %			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme			
		- Plus-values soumises au régime des fusions			

Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé	DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du CGI)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	

Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage

Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage

TOTAL I

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *

Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)			
		- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01/01/2007)			
		- imposées aux taux de 19 %			
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures			
		- imputées sur les déficits antérieurs			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %				
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*				
Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations	2A	)	
Produit net des actions et parts d'intérêts :					
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)					

Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.

Majoration d'amortissement *

Mesures d'incitation à l'investissement	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	
					Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA	
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	IF		Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC	
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB		Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	

Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (E.N.T. 2)	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9		Créance dégelée par le report en arrière du déficit	ZI	
--	--	----	--	---	----	--

Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage

III. RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	bénéfice (I moins II)	XI	164 503
	déficit (II moins I)		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	164 503

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise :

SARLU 510 LOCATION

31/12/2022

[illegible]

Désignation de l'entreprise : SARLU 510 LOCATION

Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	11 770
---	----	--------

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)

	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW

Provisions pour risques et charges *

	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C

Provisions pour dépréciation *

	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J

Charges à payer

	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO

à reporter au tableau 2058-A :

ligne WI

ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : SARLU 510 LOCATION										Néant ☐	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	38 581	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	36 363		- Autres réserves	ZD					
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE	36 000				
					Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	OF	74 943		Report à nouveau	ZG	38 943				
				(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II		ZH	74 943		
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
Exercice N :											
Exercice N-1 :											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	1 696 361	YQ	853 641	913 421					
	- Engagements de crédit-bail immobilier			YR							
	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS							
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance			YT	1 335						
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	335 028	XQ	357 058	312 107					
	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU							
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	38 606	33 701					
	- Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV	128 097	72 572					
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	972 208	845 793					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	1 497 305	1 264 173					
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	6 335	5 014					
- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS		9Z	16 141	27 373						
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	22 476	32 387					
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			YY	1 363 336	955 877					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	1 101 642	719 428					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2022)*			OB	253 084						
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			OS							
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK		%					
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP			- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)	Si oui cocher I Sinon 0					
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG							
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			RH								
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK						
				Plus-values à 19 %	JM						
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN						
				Plus-values à 19 %	JP						
				Imputations	JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SARLU 510 LOCATION

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
(1)		(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7	CF ETAT ANNEXE	13 336	2 617		10 719
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
(7)		(8)	(9)	(10)			(11)
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7	28 000	17 281	17 281			
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	C'ADRI A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (9))		17 281				
C'ADRI B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (10))			(A)	(B)	(C)		
C'ADRI C : autres plus-value taxable à 19 % (11)				(ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE DÉCLARATION 2059-A

Désignation de l'entreprise :

SARLU 510 LOCATION

31/12/2022

[illegible]

Néant ☒ *

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI)	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

	Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)
--	--

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARLU 510 LOCATION

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
 ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8 % ②

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ①*

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
	N-1			
	N-2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter coul. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
	N-1					
	N-2					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

formulaire obligatoire
(article 39A du code
général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARLU 510 LOCATION

Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

16

Désignation de l'entreprise : SARLU 510 LOCATION		Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2022		et clos le : 31/12/2022	
Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel *		YP	10
dont apprentis		YF	
dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	6 698 290	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	17 281	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	6 715 571	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	2 772	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF	833	
Variation positive des stocks	OD	37 949	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	9 996	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	51 550	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats	ON	4 798 038	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	525 498	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	22 030	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	55 393	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	5 400 960	
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	1 366 161	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	SA	1 366 161	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	x	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	6 715 571	Effectifs au sens de la CVAE *
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	01/01/2022	GZ
Date de cessation	HR	31/12/2022	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET

8 3 2 5 7 1 1 1 1 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARLU 510 LOCATION

ADRESSE (voie)

309 Avenue de l'Europe Zone Indust. Saint Hermentaire

CODE POSTAL

83300

VILLE

DRAGUIGNAN

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

1 440

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

CHAKIR

Prénom(s)

Adille

Nom marital

% de détention

100.00

Nb de parts ou actions

1 440

Naissance :

Date

160186

N° Département

83

Commune

DRAGUIGNAN

Pays

FR

Adresse :

N°

676

Voie

Route de Saint Antonin

Code postal

83510

Commune

LORGUES

Pays

FR

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET

8 3 2 5 7 1 1 1 1 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARLU 510 LOCATION

ADRESSE (voie)

309 Avenue de l'Europe

Zone Indust. Saint Hermentaire

CODE POSTAL

83300

VILLE

DRAGUIGNAN

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

510 LOCATION

Sarlu au capital de 360.000 Euros
Siège Social : 309, Avenue de l'Europe – Zone Industrielle Saint Hermentaire
83300 DRAGUIGNAN

* * * *

R.C.S. DRAGUIGNAN : B 832 571 111 (2017 B 00951)

DRAGUIGNAN
COMMERCE

27 NOV. 2023

83300 DRAGUIGNAN

2023/6798

AFFECTATION DU RESULTAT (Article L 232-22 du Code de Commerce)

* * *

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2023

Deuxième décision

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022, à savoir un bénéfice comptable de 122.936 Euros (CENT VINGT-DEUX MILLE NEUF CENT TRENTE-SIX EUROS), ainsi que le report à nouveau créditeur antérieur de 38.943 Euros (TRENTE-HUIT MILLE NEUF CENT QUARANTE-TROIS EUROS), le tout formant un bénéfice distribuable de 161.879 Euros (CENT SOIXANTE ET UN MILLE HUIT CENT SOIXANTE-DIX-NEUF EUROS) de la façon suivante :

- Autres réserves 40.000 Euros,
(QUARANTE MILLE EUROS),
- Distribution à l'associé unique d'un dividende 36.000 Euros,
(TRENTE SIX MILLE EUROS),
Dont :
 - . Prélèvement obligatoire non libératoire sur les dividendes
à valoir sur l'impôt sur le revenu 4.608 Euros,
(QUATRE MILLE SIX CENT HUIT EUROS),
 - . Contributions et prélèvements sociaux sur les revenus de placements précomptés
à la source par la société 6.192 Euros,
(SIX MILLE CENT QUATRE VINGT DOUZE EUROS),
- Report à nouveau créditeur 85.879 Euros,
(QUATRE-VINGT-CINQ MILLE HUIT CENT SOIXANTE-DIX-NEUF EUROS).

L'associé unique recevra un dividende unitaire de 25 Euros qui sera mis en paiement, dans un délai de trois mois suivant la présente assemblée statuant sur les comptes.

[...]

R

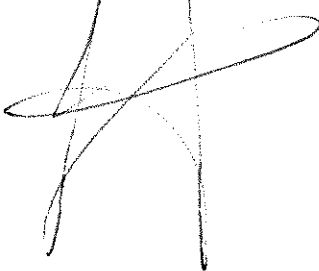
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé que les sommes distribuées à titre de dividendes au cours des trois derniers exercices ont été les suivantes :

EXERCICE	DIVIDENDES	ABATTEMENT	POURCENTAGE
2021	36.000 Euros	14.400 Euros	40%
2020	38.160 Euros	15.264 Euros	40%
2019	20.160 Euros	8.064 Euros	40%

Extrait certifié conforme à l'original

L'associé unique et Gérant de la société.

CHAKIR Adille

A rectangular box containing a handwritten signature in black ink. The signature is stylized, with a large 'C' and 'A' and a long horizontal stroke. Above the signature, the name 'CHAKIR Adille' is printed in a serif font and underlined.